

SAISON 2022

Parents			
Nom :	Prénom	Nom :	Prénom

Adresse :	Ville :	Code postal :
-----------	---------	---------------

Téléphones <i>(afin de pouvoir vous joindre en cas d'annulation ou accident)</i> :
Email :

SECTION LOISIRS	SECTION 2.0 (samedi uniquement)
------------------------	--

⚠ PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE POUR LES + DE 12 ANS ⚠

Noms	Prénoms	Date de Naissance	Niveau de ski	Licence loisir primo jeune 80 €		Mercredi		Samedi			Mercredi et Samedi		
						Loisir		Loisir		Section 2.0	Loisir		
				80 €		165 €		200 €		350 €		340 €	
				80 €		155 €		180 €		350 €		320 €	
				80 €		125 €		160 €		350 €		320 €	
				80 €		125 €		160 €		350 €		320 €	
				80 €		125 €		160 €		350 €		320 €	
TOTAL													

Certificat médical Valable 3 ans Si déjà fourni

⚠ -20 € POUR LES ANCIENS INSCRITS de 2019 ⚠

Montant	Chèque(s) N°	Espèces	Observations

SAISON 2022

REGLEMENT des sorties

Les sorties ont lieu de Janvier à Mars hors période de vacances scolaires.

Pour des raisons de sécurité liées à l'enneigement ou à la météo, certaines sorties de ski peuvent être annulées, il vous appartient de consulter le site www.skiclubevian.fr afin de vous assurer de son maintien. L'inscription étant forfaitaire ni compensation ni remboursement ne pourra être exigé. Les seuls remboursements accordés feront suite au minimum à trois absences consécutives pour raisons de santé et sur présentation d'un certificat médical.

A chaque sortie, nous demandons que la personne responsable de l'enfant attende le départ du car et soit présente à partir de 18 heures.

Les enfants doivent avoir une attitude correcte sur les pistes ainsi qu'avec leurs camarades et les accompagnateurs.

Chaque enfant doit avoir un équipement adapté à la pratique de l'activité ainsi qu'aux conditions météorologiques :

- **Veste de ski avec le numéro de téléphone des parents noté à l'intérieur**
- **Vêtements chauds, gants, masque ou lunettes de soleil**
- **Casque, chasuble et licence FFS obligatoires**
- **Prévoir un goûter et une boisson dans un sac (celui-ci reste dans le car pendant l'activité)**

Tout manquement au règlement pourra entraîner l'exclusion de la sortie suivante et si ceux-ci persistent pour le reste de la saison,

DROIT à L'IMAGE

Le responsable légal autorise le ski club à le(s) filmer ou le(s) photographier et à ce que les images soient diffusées sur le site internet du ski club d'Evian, stands d'expositions (forum, foire ...) et presse,

CHASUBLES

Les chasubles seront données à chaque sortie en montant dans le bus. Il est obligatoire de les porter durant les sorties. Elles seront rendues en fin de journée, au retour dans le bus. Elles devront être rendues en bon état.

CONSIGNES SANITAIRES LIEES AU COVID 19

PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE AU PLUS DE 12 ANS

Les consignes seront à respecter (port du masque, gel désinfectant, gants, distance...). Tout manquement aux règles pourra faire l'objet d'un refus de monter dans le bus par les encadrants. Nous vous tiendrons bien évidemment au courant des dernières consignes mises en place.

AUTORISATION PARENTALE (Obligatoire pour les mineurs)

Les parents ou tuteurs légaux de(s) enfant(s) faisant l'objet de la présente inscription, reconnaissent avoir pris connaissance du fonctionnement des structures et des activités et donc :

- Autorisent l'enfant à participer à toutes les activités sportives dans les programmes proposés.
- Autorisent les organisateurs à prendre, le cas échéant, toutes les mesures sanitaires d'urgences (médecins, hospitalisation,) rendues nécessaires par l'état du jeune.
- Autorisent le ski club Evian d'utiliser et de diffuser, dans le cadre des publications de la commune, des clichés photographiques et des images vidéo des usagers sans aucune restriction, ni limitation de durée.

Vous attestez avoir pris connaissance du règlement ski club Evian et êtes en accord avec celui-ci.

Evian les Bains , le

Signature